



L'essentiel

Le mensuel qui retrace l'essentiel de l'association des Entrepreneurs de l'Auxois

Un territoire
Une dynamique
Une économie
Des actions...



L'interview du mois

Didier BOURGIBOT,

Directeur général de SAS FRANCE à SAULIEU

Actualités

Semaine de l'industrie



Dans le cadre de la semaine de l'industrie, la classe de 3^e du collège de Saulieu a visité le 14 mars les entreprises MEIRS et VALTI. Le 22 mars dernier, la classe de terminale du lycée de Montbard a visité l'EIV BOURGOGNE à Venarey-Les Laumes. Ce fut l'occasion pour les jeunes et les enseignants de découvrir le monde de l'entreprise. Tous les participants ont exprimé leur satisfaction.



MAVIC-MORIZE hôte de la prochaine plénière

La prochaine plénière du club aura lieu le jeudi 11 avril 2013 à 18 heures chez Mavic-Morize à Ménétreux-le-Pitois. Présentation et visite de l'entreprise sont au programme, ainsi qu'une intervention de Philippe Bugeau, conseiller transmission CCI Côte-d'Or, sur les démarches à mener dans le cadre de la transmission d'entreprise. Anne et Alain Morize témoigneront de leur vécu de transmission d'entreprise, avant de présenter l'activité.

« Garder les jeunes qualifiés pour développer l'attractivité du territoire »

Le club des Entrepreneurs de l'Auxois a tenu sa réunion plénière de mars 2013 chez SAS France à Saulieu. Rencontre avec son directeur général, Didier Bourbigot.

Quels sont vos projets à court ou moyen terme ?

- Développement de fabrications de sous-ensembles permettant d'élargir notre domaine de compétence et ainsi d'être en mesure de répondre aux attentes de nos clients.
- Mise en place de systèmes de contrôles à 100 % de nos fabrications de série dans des applications spécifiques nous permettant de tendre vers l'objectif de 0 défaut de nos clients.
- Elargissement de notre panel de matériaux par l'ajout de pièces en inox. Cela nous permet de diversifier notre production et de réduire ainsi les impacts des variations de la demande dans certains secteurs d'activité comme l'automobile actuellement.
- Augmenter notre part de chiffre d'affaires à l'export qui est actuellement de 20 % avec un objectif de 30 % en 2014 (plan d'actions 2011-2014) .
- Mise en œuvre d'un plan d'actions commerciales avec la CCFA en 2012 qui nous a

permis d'avoir 2 nouveaux clients sur le 2^e semestre 2012 ce qui nous permet pour 2013 d'être à 50 % de l'objectif.

Comment, selon vous, peut-on développer «l'attractivité territoriale» de l'Auxois ?

Le problème de l'attractivité du territoire repose sur le fait que toutes les nouvelles sociétés s'implantent autour de grosses métropoles et bénéficient ainsi de tous les développements de ces zones (logistique, compétence du personnel, proximité sous-traitance, transport en commun...). Il est difficile d'envisager un développement économique de notre territoire sans l'implantation de nouvelles sociétés.

Il est certain que beaucoup d'études ont été faites dans ce domaine et qu'elles ont démontré la difficulté de développer économiquement des zones qui sont éloignées de ces centres.

De plus, le développement de l'attractivité ne peut s'envisager que dans le cadre où les jeunes qualifiés restent sur le territoire, ce qui n'est pas le cas actuellement compte-tenu de la désertification des entreprises industrielles dans notre secteur.

Ce n'est pas un modèle qu'il faut reconstruire mais au cours de mes déplacements en Alle-



magne, j'ai pu voir un nombre d'entreprises qui se situaient dans des zones faiblement développées mais dans lesquelles un nombre important de jeunes étaient présents sous forme d'apprentis ou de salariés.

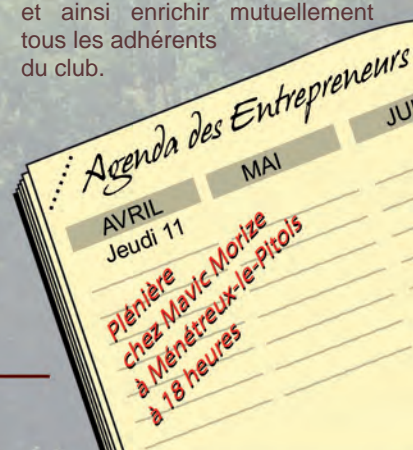
Il serait intéressant de comprendre les raisons pour lesquelles l'Allemagne réussit dans ce cadre, alors que nous rencontrons d'énormes difficultés à conserver les jeunes sur notre territoire.

Vous êtes un adhérent du club de l'Auxois : Quelles sont les raisons de votre adhésion ? Qu'attendez-vous du club ?

Pouvoir échanger avec les autres dirigeants afin de comprendre leurs contraintes, de connaître les solutions qu'ils ont pu trouver à certaines questions et ainsi enrichir mutuellement tous les adhérents du club.

Dix ans de savoir-faire dans la métallurgie des poudres

Spécialisée dans la métallurgie des poudres, SAS France réalise des composants mécaniques destinés à tous les secteurs d'activité. Ses deux activités sont la réalisation de pièces mécaniques et de coussinets autolubrifiants. Employant 13 personnes, elle génère un CA de 2,1 M€ et une production de 120 tonnes annuelle. Installée dans un bâtiment de 3 600 m², elle dispose d'un parc machines constitué de 3 fours électriques sous atmosphère contrôlée et de 15 presses. SAS France est certifié ISO 9001 et prépare la certification ISO 14001.





Plénière chez SAS FRANCE à SAULIEU

Visite en images



Plus de 40 personnes étaient présentes à la dernière plénière chez SAS France à Saulieu. Didier Bourbigot présente ici son entreprise qui réalise des composants de mécanique destinés à l'automobile, l'électroménager, l'outillage, l'armement, le médical, le cycle et la moto ainsi que le BTP.



Avec Laurence Liengme, directrice de Pôle Emploi Montbard-Châtillon

Gros plan sur les « Emplois d'avenir »

L'employeur qui recrute en emploi d'avenir, offre à un jeune, l'opportunité d'accéder à un emploi. Il lui permet de vivre une première expérience professionnelle enrichissante et reconnue.

L'objectif est de permettre à un jeune d'acquérir des compétences et d'accéder à un poste stable chez cet employeur ou chez un autre employeur.

Les emplois d'avenir sont accessibles aux jeunes de 16 à 25 ans (et jusqu'à 30 ans pour les travailleurs handicapés), sans emploi et sans diplôme, titulaire d'un CAP/BEP, en recherche d'emploi depuis au moins 6 mois, à titre exceptionnel pour les jeunes à bac + 3 résidant en ZRR, en recherche d'emploi depuis au moins 12 mois.

Quasiment tous les secteurs d'activité peuvent bénéficier de ce dispositif (sur la base du schéma d'orientation régional). Les emplois d'avenir s'inscrivent dans le cadre du contrat unique d'insertion (CIE). Le contrat sera



Laurence Liengme durant son intervention lors de la plénière du club chez SAS France

en CDI ou en CDD sur une durée de 3 ans.

Les emplois d'avenir reposent sur 3 spécificités :

- Une aide de l'Etat qui s'élève à 35 % du SMIC brut soit environ 500 € par mois pour un temps plein
- Des engagements de l'employeur sur un plan de formation et la désignation d'un tuteur
- Un accompagnement externe du jeune dans l'emploi assuré par la mission locale pendant toute la durée du contrat

Vous souhaitez recruter par le biais des Emplois d'Avenir ou simplement avoir un complément d'information sur ce dispositif ?

N'hésitez pas à prendre contact avec votre agence Pôle Emploi de Montbard : laure.legris@pole-emploi.fr ou au 3995 (ligne employeur), ou avec la Mission locale rurale des Marchés de Bourgogne, magali.moro@mlbourgogne.fr 03 80 92 36 23.

Actualités

Un nouveau membre au CA du club

Le Conseil d'administration du club du 5 mars dernier a validé l'intégration d'Alain Morize qui dirigeait la société éponyme à Ménétreux-le-Pitois qu'il a transmise à sa fille depuis le 1^{er} novembre 2012. Membre du club depuis plusieurs années, Alain Morize souhaite développer de nouveaux projets qu'il présentera prochainement.

Nouveau président pour le Club du Châtillonnais

Après 2 années de présidence assurée par Nicolas Schmit, le club des Entreprises du Châtillonnais a élu un nouveau président lors de son AG du 18 mars dernier. Emmanuel Lejeune, expert-comptable au cabinet ETC à Châtillon-sur-Seine. Nous ferons sa connaissance lors de la rencontre interclubs du 10 juillet prochain.

Forum « FORMA » des métiers et des formations

Le mardi 26 mars 2013, pour la 4^e année, la Communauté de communes de Saulieu et le collège François-Pompon, en partenariat avec le MEDEF Bourgogne, le Conseil Général de Côte-d'Or et l'Académie de Dijon, a organisé une journée « Emploi-Formations-Métiers » à l'espace Jean-Bertin à SAULIEU. André PALAZY était présent à l'inauguration du forum au nom du club.

Création de la Bourse aux stages de la CCI Côte-d'Or

La Chambre de Commerce et d'Industrie de Côte-d'Or lance un nouveau service en créant « La Bourse aux stages de Côte-d'Or », pour permettre la mise en relation des demandes et des offres de stages des entreprises et des étudiants du département. Il s'agit d'une plate-forme internet : www.bourseauxstages21.fr. Les entreprises déposent leurs offres, quels que soient la durée du stage et le niveau du stagiaire recherché (de la 4^e au doctorat en passant par le CAP, BTS, DUT...) ; les étudiants publient leur cv et leur demande de stage. Chacun peut ensuite consulter les offres ou les demandes et prendre directement contact avec l'autre.

Il s'agit d'une action portée par la CCI Côte-d'Or et financée par le Conseil régional de Bourgogne et le Fonds Social Européen. Contact : Apolline GATTI - 03 80 65 92 35 – apolline.gatti@cci21.fr.